

Lutte contre les violences faites aux femmes : un engagement fort du CESE



Catégorie

Éclairages

Date de publication

Publiée le 23/11/2018

Sous-titre

A l'occasion du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le CESE rappelle son engagement contre les violences sexistes et sexuelles.

Corps

Le CESE a publié ces dernières années des études et avis majeurs sur les questions liées à la lutte contre les violences faites aux femmes, dans le cadre des travaux de [la délégation aux droits des femmes et à l'égalité](#), délégation actuellement présidée par [Emelyn Weber](#).

- [« Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer »](#), un avis et un rapport des rapporteur.e.s [Dominique Rivière](#) et [Ernestine Ronai](#), adoptés en mars 2017.
- [« Combattre toutes les violences faites aux femmes, des plus visibles aux plus insidieuses »](#), une étude de la rapporteure [Pascale Vion](#), adoptée en 2014.

Dans la continuité de ces travaux, du rapport [« Où est l'argent pour les droits des femmes ? »](#) en 2016, du colloque [« Où est l'argent pour les droits sexuels et reproductifs ? »](#) en 2017, le CESE a organisé jeudi 22 novembre le colloque **« Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? » avec plusieurs partenaires.**



Retrouvez le live du colloque :



Les violences faites aux femmes sont un phénomène de grande ampleur :

- En 2016, 123 femmes ont été tuées par leur compagnon ou ex compagnon. **Le féminicide constitue la forme la plus extrême de violence contre les femmes et s'inscrit dans un continuum des violences, des plus visibles aux plus insidieuses.** Il représente 1/5ème des meurtres commis en France.

- **Environ 223 000 femmes sont victimes de violences conjugales** (violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint). Parmi elles, seules 14 % ont porté plainte.

- **Environ 84 000 femmes de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de viol ou de tentative de viol chaque année, soit près de 240 femmes concernées par jour.** Dans 86 % des cas, ces agressions ont été perpétrées par une personne connue de la victime.

A l'occasion du colloque du 22 novembre, **une étude estimant les besoins financiers pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes a été présentée.** Cette étude met en lumière l'insuffisance des financements publics et privés de la lutte contre les violences en France et les leviers d'action possibles pour augmenter ces moyens.

Vous pouvez lire cette étude [ici](#).

Tags :

- [violences faites aux femmes](#)

© - copyright CESE - Juin 2024